

Le paradoxe de l'enfant « sujet »

Par Christine Acheroy, chargée de recherche et de formation au CERE asbl

En Occident, le regard porté sur l'enfant a changé radicalement dans la deuxième partie du XX^e siècle. On lui reconnaît dorénavant un statut de « personne à part entière », de « sujet ». Un sujet qui doit désormais être écouté et pris en compte dans ses ressentis, ses pensées, ses besoins. Cette vision de l'enfant est celle que la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) intègre et synthétise dans son texte de 1989. Elle constitue une avancée dans les droits de l'enfant et de la démocratie. Mais au-delà des textes et des discours, qu'en est-il de cet enfant « sujet » dans son vécu quotidien ?

L'émergence de l'enfant « sujet »

Dans la tradition éducative occidentale, l'enfant était soumis à l'autorité paternelle. Perçu comme un être inachevé, en devenir, il était mis dans une relation asymétrique et une position inférieure à l'adulte ; ce qui justifiait des pratiques d'autorité¹. Car quand le monde est représenté de façon hiérarchique, toute transgression implique d'être remis à sa place². L'éducation s'apparentait alors à une forme de dressage, visant à inculquer les valeurs et pratiques selon la place assignée à chacun-e et à s'assurer que les positions de chacun-e soient strictement préservées³.

Le développement du libéralisme politique et celui des connaissances scientifiques sur l'enfant ont contribué à modifier cette représentation. On le voit dorénavant comme un être « à part entière » avec ses spécificités ; porteur de facultés exceptionnelles, de besoins spécifiques et de droits.

Par conséquent, les adultes se sentent aujourd'hui responsables⁴ de lui offrir les meilleures conditions pour son développement – en tenant compte de sa volonté –, dans une étape de vie vue comme

¹ Dans le sens de soumission.

² FANIEL, Annick, ACHEROY, Christine, 2019. *Réinventer l'autorité éducative. Pour aider l'enfant à grandir dans l'humanité*. Centre d'Expertise et de Ressources pour l'Enfance (CERE asbl). Décembre 2019, p. 28. [Consulté le 24 avril 2026]. Disponible à l'adresse :

<https://www.cere-asbl.be/publications/reinventer-lautorite-educative/>

³ FANIEL, ACHEROY, 2019, p. 29.

⁴ Les parents sont d'ailleurs souvent sur-responsabilisés, alors que cette responsabilité incombe à la société toute entière.

Voir par exemple, nos analyses à ce sujet :

LETERME, Caroline, OVAERE, Caroline, 2025. « Limiter l'illimité : l'insoutenable responsabilité éducative face aux technologies numériques ». *Centre d'Expertise et de Ressources pour l'Enfance (CERE asbl)*. 5 décembre 2025. [Consulté le 24 avril 2026]. Disponible à l'adresse :

déterminante pour son avenir. Ce nouveau paradigme a été résumé par la formule « l'avenir est dans l'enfance⁵ ».

Mais quelles sont les « conditions » de vie que l'on offre aux enfants ? Un style éducatif basé sur la négociation et l'autonomie a émergé. Pourtant, ne s'accompagnerait-il pas, en même temps, d'une restriction de celle-ci ? Concrètement, quel est aujourd'hui le rapport des enfants aux espaces publics, à la mobilité, au temps ? De quel espace d'intimité disposent-ils ?

Les enfants dans l'espace public

Il fut un temps où l'espace extérieur, public, était commun, lieu de tous et toutes. Des activités multiples s'y déroulaient – travail, rencontres, jeux, fêtes... Les enfants y jouaient et circulaient librement, parmi ou à l'écart des adultes. Mais ce temps est loin. Le déclin de ces pratiques aurait démarré avec l'ère industrielle⁶, quand les espaces de travail – les ateliers des arts sans semi-ouverts – ont été transférés vers des espaces privés. Si ce processus s'étale sur quelques centaines d'années, il semble s'être accéléré entre le milieu et la fin du XXe siècle. Aujourd'hui, comme le dénonce Francesco Tonucci,

l'espace public d'une ville est à plus de 80 % constamment privé par la présence – garés ou en mouvement – de moyens privés. [...] Cela signifie qu'une minorité occupe quasi tout l'espace public⁷.

Ce n'est pas sans impact sur les enfants. Car l'espace public constitue un terrain fondamental d'exploration, d'aventure et de jeu comme en témoigne, par exemple, les photographies de Robert Doisneau ou le documentaire « le chantier des gosses⁸ » de Jean Harlez.

<https://www.cere-asbl.be/publications/analyses/limiter-lillimite-linsoutenable-responsabilite-educative-face-aux-technologies-numeriques/>

Leterme, Caroline, 2024. « Phobie scolaire et sur-responsabilisation parentale ». *Centre d'Expertise et de Ressources pour l'Enfance (CERE asbl)*. 5 décembre 2025. [Consulté le 24 avril 2026]. Disponible à l'adresse :

<https://www.cere-asbl.be/publications/phobie-scolaire-et-sur-responsabilisation-parentale/>

Leterme, Caroline, 2023. « La « parentalité numérique » : apparition et construction d'un nouveau concept ». *Centre d'Expertise et de Ressources pour l'Enfance (CERE asbl)*. 5 décembre 2025. [Consulté le 24 avril 2026]. Disponible à l'adresse :

<https://www.cere-asbl.be/publications/la-parentalite-numerique-apparition-et-construction-dun-nouveau-concept/>

⁵ GAVARINI, Laurence, 2006. Figures et symptômes actuels de l'enfance : l'enfant victime ou la construction d'une mythologie et d'une normativité éducative. *Le Télémaque* [en ligne]. 29(1), p. 101. [Consulté le 28 avril 2026]. Disponible à l'adresse :

<https://doi.org/10.3917/tele.029.0091>.

⁶ RIVIÈRE, Clément, 2021. « Les temps ont changé ». Le déclin de la présence des enfants dans les espaces publics au prisme des souvenirs des parents d'aujourd'hui ». In : *Les Annales de la recherche urbaine* [en ligne]. N°111, 2016. La ville des enfants et des adolescents. pp. 6-17. [Consulté le 14 avril 2026]. Disponible à l'adresse :

www.persee.fr/doc/aru_0180-930x_2016_num_111_1_3219

⁷ TONUCCI, Francesco, 2019 : « The space for true play is not one of swings and slides monitored by adults ». *Pubic space* [Podcast]. 27 février 2019. [Consulté le 14 avril 2026]. Disponible à l'adresse :

<https://www.cccb.org/en/w/videos/francesco-tonucci-the-space-for-true-play-is-not-one-of-swings-and-slides-monitored-by-adults>

(Traduction libre)

⁸ <https://www.cinergie.be/film/chantier-des-gosses-le>

Jouer dehors

D'une part, l'espace public comme espace de jeu est en régression constante. Le nombre d'enfants y jouant aurait ainsi diminué de 50 % entre 1983 et 2008⁹, une diminution qui ne s'est pas arrêtée là : « si l'on prend un quartier comptant 100 enfants, nous y observons 75 enfants jouant dehors en 2008, encore 47 en 2019, et seulement 34 en 2024. Une baisse constante et linéaire », indique une étude récente réalisée en Flandres¹⁰.

Ainsi, si auparavant « jouer » signifiait le plus souvent « jouer dehors »¹¹, dans la rue ou d'autres espaces comme des friches, aujourd'hui, les enfants, « on ne les rencontre plus que dans les petits squares où les jeux leur sont imposés¹² ». On est passé d'une époque où la présence non supervisée des enfants dans les espaces publics était perçue comme allant de soi à une époque où ceux-ci ne peuvent plus fréquenter ces espaces que sous certaines conditions¹³. Pourtant, pour Francesco Tonucci, l'espace des enfants devrait être l'espace public. Les enfants devraient pouvoir aller dehors non accompagnés pour faire leurs expériences de jeux de la manière dont ils veulent et où ils le désirent¹⁴. Car

Jouer ne peut se faire tous les jours au même endroit avec les mêmes jouets. Ça, ce n'est pas jouer, c'est consommer des jouets¹⁵.

Jouer dehors c'est aussi jouer avec d'autres. Outre le plaisir du jeu, cela influence la composition et la densité des réseaux de sociabilité des enfants¹⁶. Ainsi,

les enfants qui peuvent jouer librement dans les espaces publics, comme la rue, [...] ont plus de camarades, des relations sociales plus stables, développent plus de jeux de groupe ou de rôle, apprennent à régler leurs conflits par la négociation, satisfont mieux leur besoin de bouger du fait de leur autonomie de déplacement, accaparent moins les adultes¹⁷.

Explorer

L'espace public est aussi, d'autre part, un espace de découverte et de rencontre avec d'autres, toutes sortes d'autres, humains et non humains. En ce sens, il constitue un élément important dans la construction de l'enfant :

⁹ Selon une recherche menée en Flandres par l'association Kind & Samenleving. Source : VAN OSSEL, Daphné, 2020. « En ville, les enfants ne jouent plus dehors, comment leur rendre la rue ? ». *RTBF actus* [en ligne]. [Consulté le 14 avril 2026]. Disponible à l'adresse :

<https://www.rtbf.be/article/en-ville-les-enfants-ne-jouent-plus-dehors-comment-leur-rendre-la-rue-10424877>

¹⁰ Selon une étude réalisée par l'association Kind & Samenleving. Source : STEFFENS, Eric, 2025. *VRT news* [en ligne]. [Consulté le 14 avril 2026]. Disponible à l'adresse :

<https://www.vrt.be/vrtnws/fr/2025/05/31/en-flandre-le-nombre-denfants-qui-jouent-dehors-a-chute-de-28/>

¹¹ RIVIÈRE, 2021, p. 7.

¹² TONUCCI, Francesco, 2019. *La ville des enfants. Pour une [r]évolution urbaine*. Marseille, éditions Parenthèses. Septembre 2019. [Extrait en ligne]. [Consulté le 14 avril 2026]. Disponible à l'adresse :

https://www.editionsparentheses.com/IMG/pdf/p682_extraits_ville_des_enfants.pdf

¹³ RIVIÈRE, Clément, 2024.

<https://www.unosel.org/paroles-aux-experts/voyage/lespace-public-un-terrain-deducation-a-reconquerir>

¹⁴ TONUCCI, 2019. [Podcast]. (Traduction libre).

¹⁵ TONUCCI, 2019. [Podcast]. (Traduction libre).

¹⁶ RIVIÈRE, 2016, p. 7.

¹⁷ HUGUENIN-RICHARD, Florence, 2010. « La mobilité des enfants à l'épreuve de la rue : impacts de l'aménagement de zones 30 sur leurs comportements ». *Enfances, Familles, Générations* [en ligne]. Numéro 12, printemps 2010, p. 77. [Consulté le 28 avril 2026]. Disponible à l'adresse :

<https://doi.org/10.7202/044393ar>

Les lieux et l'expérience de ces lieux font partie de la constitution même de nos êtres [...]. [Enf n.] cette résonance du milieu dans la constitution de notre être n'agit pas qu'au seul niveau personnel, mais aussi comme partie prenante sociale, communautaire et culturelle [...]¹⁸.

Cette réflexion nous semble plus que jamais pertinente à l'heure où les enfants – et les adultes – mènent des vies de plus en plus confinées, « hors sol » ; un phénomène accentué par l'usage intensif et généralisé des écrans.

Se déplacer

La mobilité autonome des enfants dans l'espace public offre un tableau similaire. William Bird¹⁹, dans son enquête bien connue, a mis en évidence la réduction des distances parcourues par les enfants en comparant celles d'enfants de huit ans de quatre générations successives, en Angleterre. Si son arrière-grand-père pouvait marcher seul près de 9 kilomètres pour aller à la pêche, Ed, 8 ans en 2007, est seulement autorisé à aller seul au bout de sa rue, à moins de 300 mètres²⁰. En une centaine d'années, les distances d'éloignement autorisées aux enfants se sont ainsi fortement réduites.

Le regard sur la mobilité autonome des enfants a d'ailleurs changé : d'une pratique « normale » elle s'apparente désormais à une pratique « déviante ». De fait,

la présence d'enfants non accompagnés dans les espaces publics éveille désormais la suspicion : les laisser jouer ou se déplacer sans surveillance est progressivement devenu un marqueur de négligence²¹.

Et donc, l'âge où l'enfant est autorisé à se déplacer seul est également de plus en plus tardif : il se situerait aux alentours de 11,6 ans contre 10,6 ans pour la génération de leurs parents²².

Aujourd'hui, dans les espaces publics, les enfants sont ainsi la plupart du temps accompagnés par des adultes et circulent selon les modalités définies par ceux-ci. Pour l'adulte, il s'agit souvent de se déplacer au plus vite d'un point à l'autre. Or,

Les enfants se comportent très différemment. Ils vivent leurs déplacements comme une succession de moments présents, chacun étant important en soi, chacun étant digne d'une pause, d'un émerveillement, d'un contact. Et ainsi, le temps s'allonge, les poches des enfants se remplissent de cailloux, de feuilles, de papiers, et leur esprit se remplit d'images, de questions, de nouvelles découvertes. C'est là bien souvent un motif d'incompréhension de la part des adultes qui commentent stupidement : « Ne t'arrête pas comme ça tout le temps », « Ne perds pas ton temps », sans se rendre compte que c'est précisément dans le temps perdu que l'on devient grand²³.

¹⁸ BERRYMAN, Tom, 2005. « Réapprendre à habiter ici et entre nous : une éducation centrée sur les lieux et la communauté ». *Éducation relative à l'environnement* [en ligne]. Volume 5 | 2005. 20 novembre 2005. Consulté le 27 avril 2026. Disponible à l'adresse :

<http://journals.openedition.org/ere/4200>

¹⁹ Médecin britannique. Différentes recherches montrent un processus similaire.

²⁰ Source : CLAVREUL, Lola, 2019. « Les enfants dans la ville ». *Centre d'Expertise et de Ressources pour l'Enfance (CERE asbl)*. [en ligne]. Août 2019, p. 2. [Consulté le 28 avril 2026]. Disponible à l'adresse :

<https://www.cere-asbl.be/publications/les-enfants-dans-la-ville/>

²¹ RIVIÈRE, 2016, p. 7.

²² MASSEMIN, Emilie, 2026. « L'âge du premier déplacement seul a encore reculé d'un an... et c'est un problème ». *Reporterre* [en ligne]. 13 janvier 2026. [Consulté le 20 avril 2026]. Disponible à l'adresse :

<https://reporterre.net/Pourquoi-les-enfants-se-deplacent-de-moins-en-moins-seuls>

(Chiffres pour la France).

²³ TONUCCI, 2019, p. 80.

On pourrait penser que le repli des enfants des espaces publics serait compensé par leur inclusion dans d'autres espaces communautaires, privés. Mais ce n'est pas le cas : dans les jardins ou les cours d'immeubles, ils ne sont généralement pas les bienvenus... On les int ment au silence, voire on interdit le jeu.

La nouvelle tendance des espaces « adults only »

En outre, ces dernières années, certains lieux traditionnellement accessibles à tous et toutes leur sont devenus interdits. Les espaces « No kids » ou « Adults only » ont commencé à se multiplier principalement dans les secteurs du tourisme et de l'Horeca, il y a une dizaine d'années : des hôtels, des spas, des campings, des restaurants ou encore des cafés – en Belgique, aujourd'hui, un établissement sur dix serait concerné²⁴ – ... puis également dans le secteur de la mobilité²⁵.

De plus en plus d'adultes exprimeraient une préférence pour ne pas être en présence d'enfants. Cette posture, teintée d'individualisme, serait fondée sur une quête de tranquillité dans une société saturée de bruit, de sollicitations et de fatigue psychique, où l'enfant est perçu comme un facteur supplémentaire de désordre²⁶. Impensable il y a quelques années, ce point de vue est aujourd'hui socialement mieux accepté²⁷, même si certain-es dénoncent ces pratiques qu'ils-elles qualifient de discriminantes envers les enfants²⁸.

Les enfants grandissent donc de plus en plus dans des espaces réduits, assignés, délimités par d'autres plus vastes, interdits.

Des enfants sous surveillance

Dans nos sociétés occidentales, les adultes n'ont peut-être jamais été tant présents dans leurs vies qu'aujourd'hui. Ainsi, en 1980,

les enfants échappaient à la surveillance des adultes pendant cinq à six heures par jour. Un temps libre précieux pour leur développement, incluant le trajet aller-retour jusqu'à l'école, les jeux au parc et dans le quartier, ainsi qu'une course occasionnelle à l'épicerie²⁹.

Or, aujourd'hui, « cette bulle d'autonomie se serait drastiquement réduite à trois minutes³⁰ ». La plupart des enfants sont désormais accompagnés où qu'ils aillent et quoi qu'ils fassent, dans un

²⁴ AZZOUC, Kamel, HEINDERYCKX, Sarah, DELPIERRE, Alisson, 2025. « Le "no kids" ou lorsque les enfants sont non admis, indésirables, en vacances ». RTBF info/monde. 7 juillet 2025. [Consulté le 28 avril 2026]. Disponible à l'adresse : <https://www.rtb.be/article/le-no-kids-ou-lorsque-les-enfants-sont-non-admis-indesirables-en-vacances-11572462>

²⁵ En France, par exemple, depuis janvier 2026, la SNCF a créé un wagon *Optimum* réservé aux seuls adultes.

²⁶ GLEJSER, Eden, 2025. « Le "No-kids" ou l'eldorado du calme ». *Coordination des ONG pour les droits de l'enfant*. www.lacode.be. [Consulté le 28 avril 2026]. Disponible à l'adresse :

https://lacode.be/wp-content/uploads/2025/12/lacode_analyse_Le-No-Kids-ou-le-eldorado-du-calme_Nov25.pdf

²⁷ GLEJSER, 2025.

²⁸ Notons, en réaction le développement d'un mouvement « childfriendly ».

²⁹ MASQUELIER, Frédérique, 2026. « Les enfants, bannis de l'espace public ? ». *Espace-vie. Maison de l'urbanisme du Brabant wallon – CCBW* [en ligne]. 8 avril 2026.

<https://www.espacevie.be/ressource/enfants-espace-public/>

³⁰ Selon le philosophe et urbanologue français Thierry Paquot. Source : MASQUELIER, 2026.

environnement considéré comme dangereux³¹. Leurs déplacements sont ainsi souvent strictement encadrés.

Avec le développement des technologies numériques, les enfants disposent aussi dorénavant de téléphones portables – et ce, de plus en plus jeunes³² – qui permettent aux parents de les contacter à tous moments. On parle de « pacte de connexion » pour désigner le contrat plus ou moins explicite concernant la fréquence des échanges et le délai de réponse attendu lors d'un appel ou de la réception d'un message. Le « pacte de connexion » entre les parents et leurs enfants affecterait significativement l'investissement des espaces d'autonomisation³³.

Pire, la surveillance des enfants s'est désormais accrue via des traceurs GPS placés dans les cartables ou les multiples applications parentales et scolaires³⁴; une surveillance d'ailleurs souvent perçue comme « normale » par les enfants eux-mêmes³⁵.

Des act vités, libres ?

Finalement, la vie quotidienne des enfants, qui se déroulait auparavant principalement autour de l'école, du domicile et d'act vités ludiques informelles de plein-air, contraste avec celle de l'enfance contemporaine plus rythmée par des act vités extrascolaires et une organisation plus rationalisée³⁶. Le temps des enfants est ainsi souvent rempli par des act vités induites par des parents « peu disponibles et perdus entre les injonctions sociétales de multiplier les act vités pour leur enfant et de se ménager du temps pour eux-mêmes³⁷ ». Béatrice Millêtre pointe à ce propos le « conformisme social à sur-occuper les enfants³⁸ » auquel sont confrontés de nombreux parents.

³¹ MASQUELIER, 2026.

³² Début 2026, l'âge de l'acquisition du premier smartphone en Fédération Wallonie-Bruxelles se situe entre 10 et 11 ans. Source :

<https://www.lesoir.be/740524/article/2026-04-13/les-abonnements-mobiles-pour-enfants-ont-ils-un-sens>

³³ LACHANCE, Jocelyn, 2021. « Se séparer des parents pour grandir : quelle marge pour les ados dans un monde connecté ? ». *The conversation* [en ligne]. 21 novembre 2021. [Consulté le 28 avril 2026]. Disponible à l'adresse :

<https://theconversation.com/se-separer-des-parents-pour-grandir-quelle-marge-pour-les-ados-dans-un-monde-connecte-169578>

³⁴ Voir notamment à ce sujet : ACHEROY, Christine, 2025. « Des applications pour devenir de meilleurs parents ? ». *Centre d'Expertise et de Ressources pour l'Enfance (CERE asbl)* [en ligne]. Septembre 2025. [Consulté le 24 avril 2026]. Disponible à l'adresse :

<https://www.cere-asbl.be/publications/des-applications-pour-devenir-de-meilleurs-parents/>

LETERME, Bertrand, 2022. « Etre ado à l'heure de smartschool ». *Centre d'Expertise et de Ressources pour l'Enfance (CERE asbl)* [en ligne]. Décembre 2022. [Consulté le 24 avril 2026]. Disponible à l'adresse :

<https://www.cere-asbl.be/publications/etre-ado-a-lheure-de-smartschool/>

En France et en Angleterre, environ 40% des parents utilisent la géolocalisation de leurs enfants. Source : « La géolocalisation des enfants, fausse bonne idée ? ». *Radio France. Veille sanitaire* [podcast]. 19 novembre 2024.

<https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/veille-sanitaire/veille-sanitaire-du-mardi-19-novembre-2024-2057008>

³⁵ BERTHOMIER, Nathalie, OCTOBRE, Sylvie, 2025. « Les univers culturels des enfants à 5 ans et demi d'après la cohorte Elfe ». *Culture études* [e, ligne]. Juillet (3), p. 19. [Consulté le 28 avril 2026]. Disponible à l'adresse :

<https://doi.org/10.3917/cule.253.0001>.

³⁶ RIVIÈRE, 2016, p. 15.

³⁷ FANIEL, Annick, 2020. « Enfants à bout de souffle, enfants en burnout ». *Centre d'Expertise et de Ressources pour l'Enfance (CERE asbl)* [en ligne], p. 4. [Consulté le 28 avril 2026]. Disponible à l'adresse :

<https://www.cere-asbl.be/publications/enfant-en-burn-out/>

³⁸ Source : Le burnout des enfants [émission radio]. *Egosystème* [en ligne]. 16 avril 2016. [Consulté le 6 avril 2020]. Cité par FANIEL, 2020. Disponible à l'adresse :

<https://www.rts.ch/play/radio/egosysteme/audio/le-burnout-des-enfants?id=7618220>

Mis à part le peu de disponibilité des parents, c'est aussi le rapport au temps qui s'est modifié : « dans cette ère du plein, l'ennui est synonyme de vide, d'inutilité, de perte³⁹ ». Mettre son enfant dans des activités extrascolaires c'est aussi rentabiliser le temps, en investissant dans l'avenir ou le développement de l'enfant :

La logique des pratiques encadrées correspond à des objectifs d'encadrement des temps « libres » de l'enfant, au respect des normes de développement (notamment de santé publique s'agissant du sport) autant qu'au désir de favoriser son développement et l'acquisition de compétences supposées utiles pour son futur⁴⁰.

Ainsi, le temps de l'ennui rétrécit. Pourtant, le vide de l'ennui, vécu en alternance avec le « plein », serait nécessaire ; fondement à partir duquel la pensée peut émerger, se développer et l'enfant grandir :

un temps de solitude qui anime le désir, engage l'imaginaire, soutient la créativité. Un temps indispensable au devenir soi. [...] À partir de l'ennui, [...] c'est la dimension vitale de l'être qui se révèle, démontrant comment le plaisir trouve sa source dans le manque⁴¹.

L'enfant, « sujet » ?

L'enfant « sujet ». Les mots peuvent brouiller la compréhension du réel. Car le chemin des enfants pour devenir des « sujets » reste entravé de nombreuses pierres. Les enfants ont encore aujourd'hui une place assignée, définie par des adultes. Loin d'être pensée en fonction de leurs spécificités et de leurs besoins, ce qui la détermine est un mode de fonctionnement, des valeurs et des intérêts d'adultes. Aux enfants de s'adapter. Mais à quel prix ?

L'avenir est dans l'enfance. Quel avenir ?



Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Le paradoxe de l'enfant « sujet » © 2026 par Christine Acheroy
est sous licence CC-BY-NC-ND 4.0.

³⁹ FANIEL, 2020, p. 4.

⁴⁰ BERTHOMIER, OCTOBRE, 2025, p. 19.

⁴¹ MARINOPOULOS, Sophie, 2017. *Les trésors de l'ennui*. Yapaka.be, p. 5.